

LETTRE DE BRUXELLES

Quelques dangers du moment

(D'UN CORRESPONDANT PARTICULIER)

Bruxelles, 25 juin 1925.

Comme si les parlementaires avaient peur de l'entendre la terrible discussion des budgets...

Le Gouvernement Poillet a des amis et des adversaires chez les catholiques et chez les socialistes.

Un second plan, c'est suivi la cohue. La crise déconstruite qui a suivi les élections du 27 avril n'a rien révélé ni rien fait surgir.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'un Gouvernement n'est pas simplement fait pour exécuter un programme politique.

Comme nous l'avons dit, la mère d'Emile Clarisse habite rue de la Vigne, avec sa fille, une honnête ouvrière qui subvient aux besoins de sa famille.

LES POURSUITES CONTRE M. CHARLES MAURRAS

M. Charles Maurras était convoqué, hier après-midi, au cabinet de M. Villéval, juge d'instruction.

M. Charles Maurras a dit aussitôt: — Je répondrai, parce que je n'ai pas à me perdre dans les choses de la vie.

M. Maurras a ensuite insisté pour que soient jointes au dossier les listes noires ou indications trouvées chez les communistes dans l'affaire de la rue Damrémont.

Un incendie, qui s'est déclaré à Aou-Hamr (Egypte-Supérieure), a détruit 350 maisons. Dix-huit personnes ont été brûlées vives.

Le départ pour la colonie scolaire de Camiers

Jeudi, de nombreuses fillettes du département du Nord se sont rendues, par train spécial, à la Colonie scolaire de Camiers.

Accompagner leurs enfants jusqu'à la gare, et ceux-ci ne savaient trop s'ils devaient rire ou pleurer.

Un concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Le concert d'adieux a été donné à la gare de Lille-Lannoy, où se trouvaient les parents et les amis.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 26 juin

Aujourd'hui, saint Maxence; demain, saint Basile.

Le Comité d'organisation des fêtes des Fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Les habitants du quartier de l'Épave sont informés que le programme-tombola est en vente chez tous les commerçants.

Les jeunes filles qui désirent vendre des petites fleurs pour le jour de la fête, et les forains qui voudraient s'installer dans le quartier pour la fête sont invités à se faire inscrire chez M. A. Delmotte, 15, rue de l'Épave.

Fêtes de Jean-Ghislain, Sacré-Cœur, Calvaire et Collège. — Le Comité informe tous les membres faisant partie de la sous-commission des fêtes, qu'une réunion aura lieu ce soir vendredi 26 juin, à 19 h. 30, chez M. Kimpé, 91, rue de l'Ommelet.

Comité des fêtes des quartiers de Centre des rues Pellart et du Collège et du Fort Muliez. — En vue des fêtes qui se tiendront les 12, 13 et 14 juillet, une réunion du Comité se tiendra ce soir vendredi, à 19 h. 30, chez M. Scherperel, 27, rue Notre-Dame-des-Victoires, en face du Collège.

Comité des fêtes des quartiers de Fresnoy, Luxembourg et Mackellerie. — Dans sa dernière réunion qui a eu lieu mardi, le Comité organisateur a mis sur pied le programme du Carnaval d'été du 15 août.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

LES FETES DE QUARTIERS

Les fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet. — Les habitants du quartier de l'Épave sont informés que le programme-tombola est en vente chez tous les commerçants.

Les jeunes filles qui désirent vendre des petites fleurs pour le jour de la fête, et les forains qui voudraient s'installer dans le quartier pour la fête sont invités à se faire inscrire chez M. A. Delmotte, 15, rue de l'Épave.

Fêtes de Jean-Ghislain, Sacré-Cœur, Calvaire et Collège. — Le Comité informe tous les membres faisant partie de la sous-commission des fêtes, qu'une réunion aura lieu ce soir vendredi 26 juin, à 19 h. 30, chez M. Kimpé, 91, rue de l'Ommelet.

Comité des fêtes des quartiers de Centre des rues Pellart et du Collège et du Fort Muliez. — En vue des fêtes qui se tiendront les 12, 13 et 14 juillet, une réunion du Comité se tiendra ce soir vendredi, à 19 h. 30, chez M. Scherperel, 27, rue Notre-Dame-des-Victoires, en face du Collège.

Comité des fêtes des quartiers de Fresnoy, Luxembourg et Mackellerie. — Dans sa dernière réunion qui a eu lieu mardi, le Comité organisateur a mis sur pied le programme du Carnaval d'été du 15 août.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

Le Comité d'organisation des fêtes de l'Épave, 4, 5 et 6 juillet.

LE NOUVEAU

Étant donné le mauvais état du chemin vicinal n° 15, dit rue de Boulogne, le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

Le Conseil municipal a décidé de le faire réparer.

UN JEUNE CROISIEN VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTO A ROUBAIX

Les résultats de l'autopsie. — Nous avons relaté dans tous ses détails l'accident dont a été victime, rue Neuve, à Roubaix, un jeune Croisien, Léon Lempiere, dont les parents habitent 135, rue Dupire, à Croix.

La victime de cet accident avait été transportée d'abord à la clinique de M. le docteur Descarpentries, puis, lorsqu'elle eut succombé, dans la journée de mercredi, à la morgue de l'hôpital de la Fraternité à Roubaix.

M. le docteur Deshaes, médecin-légiste, avait été chargé de faire l'autopsie et de rechercher les causes de la mort. Jeudi matin, il a procédé à cette opération. Le praticien a conclu que la mort était due à une perforation de l'œuf gauche, provoquée par la manœuvre de frein de la bicyclette avec laquelle est tombé le jeune Léon Lempiere.

Cette piqûre de fer, par suite du choc qu'a reçu le malheureux, s'est enfoncée jusque dans la boîte crânienne en entraînant une esquille d'os, ce qui a provoqué la paralysie complète du côté gauche et, par suite, a entraîné la mort de la victime.

M. le docteur Deshaes a rédigé un rapport qu'il a transmis à M. le Procureur de la République.

Jeudi après-midi, le corps du malheureux jeune homme a été transporté au domicile de ses parents, à Croix.

Les funérailles du jeune Léon Lempiere auront lieu demain matin, samedi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre, à Croix.

WATTELOS Réunion du Conseil municipal

Compte administratif du maire pour l'exercice 1924. — Le budget additionnel de l'exercice 1925. — Un vote pour l'entretien de la rue de Boulogne.

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi à 19 h. 30, à la Mairie, sous la présidence de M. Lecomte, premier adjoint remplaçant M. Beffaut, retenu à Paris, pour terminer la session ordinaire de mai.

Le secrétaire de session, M. Dornier, est maintenu en fonctions.

Le procès-verbal de la dernière séance, n'étant pas prêt, il ne peut en être donné lecture.

MONUMENT AUX MORTS. — Le Conseil émet un avis favorable à la réception définitive des travaux d'érection du Monument aux soldats wattois morts pour la France, réception qui a eu lieu le 9 juin 1925, à Cambrai, président du Comité d'érection.

DOMMAGES DE GUERRE. — Le Conseil délègue au maire le pouvoir de signer les demandes d'acompte sur indemnités de dommages de guerre et l'autorise à ce poursuivre l'exécution.

TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS. — L'état des rôles irrécouvrables dressés par le Maire des chiens de l'année 1924, s'élevant à 20 fr., est porté en non-valeurs.

BUDGET VICINAL POUR L'EXERCICE 1926. — Le budget vicinal pour l'exercice 1926 s'élevant à la somme de 30.200 fr. en recettes et en dépenses est adopté.

COMPTES ADMINISTRATIF DU MAIRE. — Le compte administratif du maire de l'exercice 1924 est approuvé. Il s'établit comme suit: Recettes ordinaires, 1.837.514 fr. 11 c.; Recettes extraordinaires, 140.081 fr. 39 c.; Recettes supplémentaires, 1.379.562 fr. 06 c. Total général des recettes, 3.357.157 fr. 56 c.

Dépenses ordinaires, 1.149.002 fr. 78 c.; Dépenses extraordinaires, 246.308 fr. 65 c.; Dépenses supplémentaires, 322.100 fr. 41 c. Total général des dépenses, 1.717.411 fr. 84 c.

Recapitulatif. — Recettes générales, 3 millions 357.157 fr. 56 c.; Dépenses générales, 1 million 717.411 fr. 84 c. D'où il résulte un excédent de recettes de 1.639.745 fr. 72 c. qui constitue le reliquat définitif de l'exercice 1924 à reporter sur chapitres additionnels de l'exercice 1925.

Le budget additionnel de l'exercice 1925 est approuvé. Il comprend deux sections, en recettes: 1° section: l'excédent de recettes de l'exercice 1924 et les restes à recouvrer figurant au compte administratif, 1.639.745 fr. 72 c.

2° section: les recettes de l'exercice 1924 dont la prise en charge au compte administratif a pu être effectuée avant le 31 mars 1925 et les recettes nouvelles ne figurant pas au budget primitif de l'exercice 1925, 103.145 fr. 40 c. Total, 1.742.891 fr. 12 c.

Dépenses. — Les dépenses comprennent trois sections: la section des dépenses restant à payer à la clôture de l'exercice 1924, 828.068 fr. 48 c.; la section des dépenses non effectuées en 1924, 32.487 fr. 85 c.

3° section: les crédits votés par le Conseil municipal depuis l'établissement du budget primitif de l'exercice 1925, 882.334 fr. 79 c. et les compléments de crédits de l'exercice 1925, 38.700 fr. 85 c. Total, 1.402.861 fr. 12 c.

Diverses communications sont faites à l'assemblée.

Avant de siéger à huis-clos pour l'examen des demandes d'assistance, d'allocations militaires et de secours en nature, le Conseil a décidé d'ouvrir le huis-clos et de discuter les demandes d'assistance, d'allocations militaires et de secours en nature.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

Le Bureau de bienfaisance a tenu sa séance hebdomadaire le 25 juin, sous la présidence de M. le Maire, à 19 h. 30, au Bureau de bienfaisance.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 26 juin 1925 N° 72. L'AMOUR EN DÉTRESSE PAR PAUL DE GARROS. — Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.

— Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.

— Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.

— Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.

— Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.

— Pas bien du tout. Elle avait passé une très mauvaise nuit. — Alors, il faut que j'abandonne l'idée que j'avais eue d'aller passer quelque temps auprès d'Edmée.